



Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes

Rovray, le 29 mai 2022

Procès-verbal de la séance de Bureau central et Comité de Giron

Le lundi 23 mai 2022

Au stand de tir de Champagne

Rte de Boraz 7

1424 Champagne

19h00 : Assemblée

Présidence : Lucie Theurillat, Présidente centrale ouvre l'assemblée à 19h11. Elle remercie tout le monde de s'être déplacé jusqu'à Champagne et passe en revue le but de cette séance ainsi que l'ordre du jour. Elle insiste sur le fait que la prise de parole est libre et que cette séance est là pour apporter des améliorations à la Fédé.

1. Appel

Guillaume Meylan, membre du Comité du Giron du Pied du Jura est excusé.

2. Présentation de objectifs annuels et projets en perspective & points d'amélioration de la FVJC

Lucie Theurillat commence par refaire le tour des projets de l'année 2022 et de ceux qui ont été « repoussés » à 2023. Suite à la subvention du canton, la Présidente centrale rappelle aux différents groupes de travail que désormais des montants sont là et qu'il ne faut pas hésiter à les demander pour faciliter l'aboutissement du travail, sans exagérer. Lucie Theurillat demande aux personnes présentes de soutenir les commissions qui organisent quelque chose. Tout le monde ne peut pas être partout mais cela serait bien que lorsqu'une commission organise quelque chose, quelques membres du Comité central soient présent-e-s.

Mathias Dupertuis prend la parole concernant le sujet délicat des impôts. Il souhaite savoir si quelque chose va être mis en place pour aider les manifestations non pas à ne pas en payer mais pour savoir comment remplir la déclaration et si possible en payer le moins possible. Après une longue discussion, l'idée de créer un guide est retenue. Ce guide sera mis sur pied notamment par Sophie Gonin – caissière centrale FVJC - ainsi que d'autres personnes (professionnelles) avec qui elle doit prendre contact. Suite à ceci, Yannick Payot propose de rajouter cette tâche à la commission de l'Organe de contrôle et de les intégrer à la séance avec la commission Technique pour qu'ils présentent ce point aux futurs organisateurs.

Mathias Dupertuis, d'entente avec les autres Présidents de Giron propose de mettre sur le site internet les coordonnées des Président-e-s de manifestation et non des Présidents de région. Il propose également de créer un organigramme plus visuel et compréhensif de toute l'organisation de la Fédé. Aidé par Marylou Lienhard et un membre de la commission Médias, ce nouveau groupe de travail va demander une offre à Eve Senn et proposer un projet lors d'un prochain Comité central. Mathias Dupertuis suggère de mettre à disposition de chaque fédéré-e les dossiers de candidatures des différentes manifestations via le site internet. Sa proposition est validée.

Au sujet des groupes de travail, Mathias Dupertuis se demande s'il ne serait pas judicieux de tous les lister dans le journal avec les contacts. De ce fait n'importe qui pourrait intégrer un GT qui l'intéresserait. Pour éviter d'avoir encore plus de difficulté à trouver des membres au sein des commissions, l'assemblée décide d'ajouter simplement un n° à contacter sous les publications concernant les GT si une personne souhaite y apporter des idées. Et le plus important, de demander au Président-e-s de commissions de transmettre à leurs membres les différents GT.

Mathias Dupertuis revient ensuite sur le camp de ski, selon lui la suppression d'une épreuve de ski de fond en la remplaçant par une épreuve de ski alpinisme pourrait dynamiser cette manifestation. Suite à cette discussion,



Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes

Mathias Dupertuis va en disputer avec Antoine Mattioni – Président de la commission Ski FVJC – et le GT « carte de fête » reverra le jour pour mettre au point cette idée.

Suite à la visite de printemps, quelques aspects technique manquent sur la place de fête du Giron du Nord. Lary Perroud intervient en mentionnant que le délégué de la FVE, la commission Technique, le membre du Comité de Giron ainsi que le responsable infrastructure et le Président du Giron ont une séance prochainement pour mettre au clair ces différents points. Un PV de la séance devra être tenu. Après un vif débat au sujet de la commission technique, il est décidé que cette dernière ne change pas sa manière de faire pour cette année. Après les Giron, Lary Perroud, Yannick Payot et la commission technique corrigeront les erreurs du cahier des charges et la commissions repartira à neuf pour 2023.

Sébastien Paccaud se renseigne concernant les chartes, comment cela se passe-t-il ? Les autres Présidents de Giron demande aux Présidents de manifestations de les renvoyer à Lary Perroud et Sébastien Paccaud fera suivre également à Lary Perroud.

Après une vive discussion sur l'organisation des différentes séances qui ont lieu suite aux votations des Giron, l'assemblée décide de fusionner les séances de répartition des dates et de feed-back sur une soirée. Sur une autre soirée, auront lieu en même temps la séance de la commission Technique, la caisse/cashless, la plateforme bénévole, etc... cette dernière se tiendra un mois après l'attribution de la manifestation fédérée.

Sébastien Paccaud s'occupait de gérer les attestations FVJC, la personne qui lui succèdera reprendra cette tâche. Lucie Theurillat souhaite savoir si les Comités de Giron tiennent toujours à organiser les assemblées de Comité central. Tous sont satisfaits de cette tâche et souhaitent la garder. Concernant le budget, il est conseillé de continuer comme actuellement en se fixant un maximum de CHF 500.-.

3. Discussion concernant la votation des Giron 1 année et demi à 2 ans avant la manifestation

Cette question a soulevé un vif débat au sein de l'assemblée, finalement il a été décidé de proposer ce point pour votation lors de la prochaine Assemblée Générale. Trois « choix » seront mis au vote : statut quo, votation 1 année et demi avant la manifestation ou votation 2 ans avant la manifestation. En notant que suivant la variante retenue il faudra revoir l'agenda avec les dates des assemblées régionales. De plus cette modification pourrait entrer en vigueur soit à l'été 2023, soit au printemps 2024. Ce point devra également être relevé lors des assemblées régionales ainsi que dans le journal et sur les réseaux sociaux.

4. Dates des manifestations fédérées et non fédérées

Il n'est pas possible d'empêcher une manifestation non fédérée d'avoir lieu pendant une manifestation fédérée. Cependant, la commission des Médias va être plus vigilante pour qu'il n'y ait pas de manifestation non fédérée sur le memento du site internet pendant une manifestation FVJC.

5. Divers et propositions individuelles

Lucie Theurillat se renseigne quant à la recherche de nouveaux membres pour les Comités de Giron. Le Comité du Centre a préparé quelque chose qui devrait apparaître sur la page Instagram prochainement. Du côté du journal, le Comité du Centre a aussi prévu quelque chose et si les autres Comités souhaitent ajouter quelque chose de particulier, ils doivent s'annoncer auprès de Daniel Turin rapidement.

Darryl Meylan annonce que Fédeshop fête ses 1 an. Un code promotionnel de -20% sera disponible sur tout le shop pendant une semaine.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente centrale clôt l'assemblée à 21h30 (souper compris).

FÉDÉRATION VAUDOISE DES
JEUNESSES CAMPAGNARDES

Axelle Favre
Secrétaire centrale